60e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 32 10 AOUT 1950

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Conversions de biologistes. — II. Attentats thérapeutiques. — III. Neuf corps nouveaux en chimie. — IV. Le prince Louis de Broglie, physicien. — V. Témoignage sur la mort d'Erasme. — VI. Cérémonie expiatoire à Valladolid. — VII. Réalisations sociales d'un grand patron italien. — VIII. Le premier Congrès sindonologique. — IX. Les universités dans la vie américaine. — X. Cellules d'apostolat. — XI. Dans la lumière de Rome.

I

Dans le *Bulletin de la Société médicale de St-Luc, St-Côme et St-Damien*, d'avril 1950, le Dr Henri Bon publie une Conférence faite, en 1949, aux Comités de Franche-Comté et des Alpes-Maritimes, sur certaines conversions retentissantes de physiologistes contemporains.

Ces physiologistes — ceux dont il parle, car il y en eut sans doute bien d'autres — sont au nombre de trois, et tous trois de premier ordre : Charles Richet (1850 - 1935), Charles Nicolle (1866 - 1936), Alexis Carrel (1873-1948).

Charles Richet était un esprit d'une curiosité universelle. Il n'a pas laissé seulement des ouvrages estimés de physiologie, sa spécialité, mais encore des poésies, des drames, des romans moraux et sociaux, des études de philosophie. Il fut l'inventeur, avec Portier, du phénomène remarquable connu sous le nom d'*anaphylaxie* (1911). Il croyait au spiritisme, en ce sens qu'il admettait tout un domaine de faits dépassant la psychologie ordinaire. Il en traita dans un livre intitulé *Traité de Métapsychique* (1923) Il était alors à l'apogée de sa carrière scientifique. Son attitude à l'égard de la religion, à cette date, se manifeste par un refus d'examen. Il déplore, par exemple, que les spirites aient « voulu mêler la religion à la science ». Il ajoute : « Il faut rester terre à terre, être sobre de toute théorie, et se demander très humblement si tel ou tel phénomène qu'on étudie est vrai, sans prétendre en déduire les mystères de nos destinées antérieures ou ultérieures... *Aller plus loin ne m'intéresse pas* (c'est lui qui souligne). Je me passionne pour ces tâches modestes, sans méditer sur l'immortalité des âmes. »

Il allait même jusqu'à penser que le mot de l'Ecriture : *Omnia in mensura, in numero et pondere disposuisti*, qu'il attribuait, on ne sait pourquoi à l'Ecclésiaste, mais qui est au Livre de la Sagesse (XI, 20), était « la négation même de la mystique religieuse, alors qu'il s'applique à toutes les sciences. » Cependant, la métapsychique, par le seul fait qu'elle est une évocation des morts, suppose la survivance de ces morts ! Richet la repousse vivement, dans son livre, « car, dit-il, la survivance suppose quantité de faits invraisemblables qui heurtent de front toutes les vérités physiologiques admises et qui sont contraires aussi à la logique, laquelle nous avertit que tout doit périr » (*Traité de Métapsychique*, p. 280).

La *logique ?* Il admet donc une *logique !* Et que fait-il de la *mesure*, du *nombre* et du *poids ?* Est-ce que cela se mesure, se dénombre et se pèse, la logique ? « Tout doit périr ? » Que fait-il du fameux principe de Lavoisier : « Rien ne se perd, rien ne se crée ? »

Pour lui, il ne peut admettre qu'une âme subsiste en dehors du cerveau. L'hypothèse que des consciences, telles que celles de Louis XI et de Jeanne d'Arc, n'aient pas *disparu de l'univers*, lui paraît « effroyablement absurde ». Et pourtant il ne nie pas le fait de Jeanne d'Arc et de ses « voix ». « Les voix et les visions de Jeanne d'Arc, écrit-il, rentrent *sans doute aussi* dans les phénomènes métapsychiques ». « Sans doute », dit-il ; mais nous savons que « sans doute » implique un doute, quand même !

Charles Richet jeté à la poursuite des « faits » ne pouvait manquer d'examiner les « faits de Lourdes ». Jeanne d'Arc, Lourdes, c'étaient des « faits » sortant de l'ordinaire, et qui du monde visible conduisaient au monde invisible. Vers la fin de sa vie, ses idées prirent un tour bien différent de ce qu'il avait professé jusque-là. On ne peut signaler aucune influence de l'extérieur sur lui, bien que Mgr Baudrillart ait suivi avec grand intérêt l'évolution qu'il constatait chez lui.

« Sa conversion totale eut lieu avant sa mort, sous une forme plus déterminée que l'acceptation des derniers sacrements. »

Le témoignage de Mgr Rivière, actuellement évêque de Monaco, mais alors curé de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, est formel :

« J'ai donc eu, écrit-il au docteur Bon, la grande satisfaction de pouvoir le confesser en pleine connaissance. S'il n'a pu communier, ne pouvant absolument plus avaler, il a reçu en pleine connaissance et en pleine volonté, l'Extrême-Onction. Je n'oublierai jamais cette émouvante assemblée de sa très nombreuse famille, à genoux, autour de son lit, s'unissant aux prières liturgiques, au cours desquelles il a reçu les suprêmes grâces divines. Il avait vraiment figure de patriarche... »

Et le prélat conclut :

« Une fois de plus, un noble cœur a reçu du Seigneur la miséricorde finale, méritée sans doute par de nombreuses bonnes œuvres qui auront plaidé sa cause. »

Moins de trois mois après Charles Richet, s'éteignait Charles Nicolle, le 28 février 1936. Nicolle était lui aussi un homme universel, savant, érudit, artiste. Comme Richet, s'il n'avait pas la foi, il demeurait « inquiet », comme il l'avoue dans son livre dont le titre seul est une indication : *La Destinée humaine*, et dont voici quelques lignes révélatrices :

« Ceux de mes lecteurs auxquels je m'adresse plus particulièrement sont, comme moi, des inquiets. Ils s'interrogent ; ils souffrent. Ils répugnent à l'idée de l'anéantissement. A défaut de preuves impliquant la certitude d'une survie, ils demandent qu'on leur en laisse, qu'on leur en renforce l'espoir. »

Dans la suite de son exposé, il reconnaît qu'il n'a pas de certitude à offrir aux autres, ne la possédant pas lui-même. La raison ne peut rien dire de l'au-delà ; il y faut une révélation, pense-t-il. Nous savons bien, nous, habitués aux raisonnements philosophiques, qu'il y a d'autres preuves, même au point de vue de la raison, que celles que donne la science. La formation scientifique d'un homme tel que Nicolle — et il faudrait en dire autant de Richet et de tant d'autres — contenait une erreur, celle de *nier* ce qui dépasse la science positive, comme si *nier* n'était pas une position métaphysique au même titre qu'*affirmer*.

Nicolle ne reprochait cependant pas à la philosophie de son temps d'*affirmer* au-delà du domaine scientifique. Non, il lui reprochait l'ignorance de l'être humain véritable. Il lui reprochait son *rationalisme* étriqué. C'est, en effet, le sens profond des lignes que voici :

« Je dénie aux systèmes purement philosophiques toute efficacité. Ils ne parlent qu'à l'esprit ; ils négligent les besoins du cœur. Or, c'est du cœur que souffrent les inquiets ; c'est au cœur que le remède doit convenir. »

Il conclut donc qu'il faut recourir « aux religions révélées ». Il rappelle qu'il a été élevé dans la religion catholique ; mais il la juge « pitoyable » et ajoute :

« J'en connais les puérilités et les faiblesses ; certaines représentations froissent mon goût ; certaines obligations me répugnent. »

Il reconnaît toutefois, d'une part, qu'elle est « logique », il veut dire conséquente avec elle-même et, d'autre part, qu'elle est « incohérente, et contradictoire parfois », mais cela même n'est-il pas une preuve de sa vérité foncière, puisqu'il déclare : « Par ces traits, elle touche à la fois à la terre et aux cieux ; *elle est à l'image de notre âme humaine :* physique et imaginative à la fois » [1].

Aussi, Nicolle indique-t-il sa préférence de fond, par ces lignes qu'il devait vérifier dans la suite : « *Si j'avais à chercher un refuge*, c'est à elle que je le demanderais, parce que je me reconnais moi-même dans ses traits. Il est donc naturel que, ce secours, je l'indique à mes frères en inquiétude. »

Le jour vint en effet où il eut « à chercher un refuge ». C'était en novembre 1935. Il était malade et suivait, en médecin averti, les progrès de son mal.

« Mon cœur faiblit, écrit-il à Léon Daudet, et les diurétiques deviennent tout au plus capables de contenir les œdèmes. Ils ne les font plus reculer. Je commence donc à vivre dans une demi-torpeur. L'intelligence subsiste, mais elle est au fond. Il me faut un effort pour l'en tirer. »

Le monde des apparences se ferme pour lui. Il reste au fond de lui-même cette pensée qui persiste, mais qui ne peut plus continuer la tâche scientifique commencée. Il dit à son correspondant qu'il aurait voulu achever deux livres. Et parlant du second, il déclare :

« Il montrera d'une manière définitive l'incapacité de la raison à expliquer les faits biologiques et en particulier ceux qui ont trait à la genèse des êtres vivants. »

Incapacité de la raison ! Telle était donc le résultat des immenses travaux d'un biologiste de premier rang. La raison peut dire bien des choses, mais « les origines » lui échappent. Toujours faute d'initiation philosophique, un savant tel que Nicolle en déduit qu'il ne reste que la religion révélée, pour expliquer l'inexplicable. Il y a du fidéisme, dans l'attitude de ces savants, sans qu'ils s'en doutent. Quoi qu'il en soit, Nicolle écrit, toujours dans cette même lettre à Daudet :

« Conclusion : puisque la raison humaine est incapable, inutile d'aller chercher d'autre explication que la traditionnelle : d'où retour à la religion catholique, apostolique et romaine. En fin de compte je fais comme toi : je me rallie. Ce qui ne veut pas dire que je respecte l'autorité dans ses excès et ses ridicules (*sic*). J'accepte la décision du Maître. Je n'accepte pas celle de la domesticité... Je te dis adieu ! »

Et il écrivait d'autre part à Georges Duhamel :

« J'ai consulté un religieux : je lui ai dit l'état de mon âme, mes doutes, mes espoirs. Et il m'a ouvert les portes de la bergerie et je me suis mêlé au troupeau »[2].

Pour Alexis Carrel, nous n'avons pas besoin de rappeler son évolution. Il l'a décrite lui-même, dans un livre que j'ai entendu lire dans certaine église, pour le mois de Marie : « *Le Voyage de Lourdes* (Plon, 1949). On sait le succès considérable d'un précédent ouvrage : *L'Homme, cet Inconnu*, en dépit des lacunes considérables que l'on y remarquait, au point de vue philosophique et théologique. Nous ne citerons ici que ces lignes sur la *Prière* (1944) :

« C'est par la prière que l'homme va à Dieu et que Dieu entre en lui. Prier apparaît comme indispensable à notre développement optimum. Nous ne devons pas prendre la prière pour un acte auquel, seuls, se livrent les faibles d'esprit, les mendiants et les lâches. *Il est honteux de prier*, écrivait Nietzsche. En fait, il n'est pas plus honteux de prier que de boire ou de respirer. L'homme a besoin de Dieu, comme il a besoin d'eau et d'oxygène... »

II

La médecine d'aujourd'hui est devenue tellement entreprenante, elle dispose de moyens si puissants, elle agit avec tant de force parfois dans l'organisme humain, que le problème se pose à la conscience du praticien de savoir jusqu'à quel point il a le droit de révolutionner la personnalité humaine, comme il lui arrive de le faire. C'est ce que rappelle, dans les *Etudes* de juin 1950, Eugène Tesson,

[1] C'est moi qui souligne les mots profonds et décisifs : « Elle est à l'image de l'âme humaine », ce qui signifie évidemment que la religion catholique répond à tous les besoins de l'être humain.

[2] Cette lettre n'est pas citée ici littéralement, mais résumée dans sa substance par Pierre Mauriac.

dans un article qui a pour titre : *Effraction de conscience ou diagnostic médical ?* On devine qu'il s'agit encore de l'emploi de la narco-analyse.

Il existe déjà sur cette question une bibliographie imposante. L'*Ami du Clergé* (1948, p. 513-518) en a traité, lui aussi, d'une façon substantielle et autorisée. Mais la narco-analyse n'est pas seule en cause. Nous élargirons ici quelque peu le problème, en rappelant, à côté de l'article des *Etudes*, une Conférence du Dr P. Cossa, publiée au *Bulletin de la Société médicale St-Luc*, en mai 1948, sous le titre : *Attentats thérapeutiques en Psychiatrie*.

Nous sommes plus sensibles que jamais au grand devoir du respect de la personnalité humaine. Pourquoi ? Parce que ce respect, dans nos temps troublés, a été trop souvent et trop violemment blessé. Si nous nous indignons des atrocités commises contre la personne par les régimes totalitaires, si nous dénonçons énergiquement, et avec raison, les horreurs des camps de concentration et les méthodes judiciaires où nous devinons une emprise systématique sur l'esprit du prévenu pour aboutir à ces aveux ahurissants par lesquels la victime se déclare coupable de crimes que manifestement elle n'a pas pu commettre, si nous refusons aux tribunaux le droit de se servir de ce qu'on a pu appeler « le sérum de vérité », ce n'est pas pour permettre au médecin d'entrer de force dans la conscience de ses malades, de leur soustraire leurs secrets les plus intimes, sous le prétexte, honorable du reste, de les guérir.

Or, toute cette partie de la thérapeutique moderne qu'on appelle la *psychanalyse* constitue « par essence, avoue le Dr Cossa, une intrusion dans le psychisme du malade ». Et « cette intrusion va fort loin, puisqu'elle permet l'émergence de notions, de tendances enfoncées dans l'inconscient, ignorées par définition du sujet lui-même. »

> « Nous n'avons pas à discuter de la valeur de cette thérapeutique, écrit E. Tesson. Mais, à la supposer efficace, nous voudrions répondre simplement à la question suivante : le traitement psychanalytique ne peut-il procurer la guérison du patient qu'au prix de graves et profondes atteintes à sa personnalité ? »

Les dangers sont évidents. Ils existent du reste dans tous les secteurs de la médecine, quels qu'ils soient. L'emploi de la morphine peut provoquer la toxicomanie. Le malade prend l'habitude de la drogue et ne peut plus s'en passer ; si on le guérit de sa première maladie, il faut ensuite le désintoxiquer, en lui faisant perdre l'usage de la morphine. La thérapeutique par psycho-analyse n'est pas mieux partagée que celle qui use des opiacés. Il y a des psychiatres maladroits, il en est de téméraires. Et en cours de route, le psychanalyste rencontre nécessairement des habitudes d'ordre moral et religieux. Quelle sera son attitude ? Elle dépendra en grande partie de l'idée qu'il se fait lui-même de la morale et de la religon. D'où grande utilité pour le patient de savoir à qui il se confie. Mais le problème le plus grave qui se pose, selon E. Tesson, serait le suivant :

> « ...A-t-on le droit de se lancer dans la destruction des prohibitions reçues dans l'enfance, sans avoir la quasi-certitude que le sujet sera capable de se reconstruire un système de règles de conduite personnelles ? Il n'est pas si facile qu'on pourrait le croire de parvenir à un âge mental, à une attitude vitale adultes... »

En d'autres termes, on peut appliquer ici le mot fameux : « Bien taillé ! mais il faut recoudre ! » On emploie des procédés pour détruire des fantômes, des peurs irraisonnées, des ressentiments aveugles. Mais que mettra le praticien ou que mettra le malade, une fois guéri, à la place ? Notre article insinue la solution, en disant :

> « Mais alors, le recours à un tiers restant étranger à l'action analytique, comme le font déjà certains psyanalystes, ne devrait-il pas se généraliser ? »

En d'autres termes, le médecin avant de détruire une personnalité malade et d'en construire une toute neuve, ne devra-t-il pas prévoir l'intervention d'un moraliste averti qui aidera à la reconstruction ?

Nous ne suivrons pas ici, dans les détails, l'exposé de M. E. Tesson. Ce qu'il dit de la narco-analyse est intéressant et précis, mais suffisamment connu de nos lecteurs. Nous insisterons seulement sur quelques conclusions désormais certaines : 1° il n'existe pas de *sérum de vérité*, c'est-à-dire de drogue obligeant un homme à dire ce qu'il veut taire. On a cru que cela était possible, mais, dit M. E. Tesson, « ce mythe a, espérons-le, définitivement vécu ». Et encore :

> « Tous les psychiatres sont d'accord pour reconnaître que, par ce moyen, il est impossible, dans la presque totalité des cas, d'arracher aux sujets normaux ou simplement névrosés un secret qu'ils voudraient cacher. »

C'est ce que souligne également le Dr Cossa :

> « ...Avec ces drogues, dit-il, en parlant du Penthotal, de l'Amythal, ou du Privénal, ce que le malade veut dissimuler, il le tait jalousement, même sous la narcose la plus prolongée. »

Les exemples abondent de cette impossibilité de faire parler le patient qui *veut* se taire.

Il n'y a donc pas, au sens strict, « effraction de conscience ».

2° Il n'en reste pas moins que la méthode reste d'un maniement délicat et ne doit pas être abandonnée au premier venu. Mais n'en est-il pas de même pour n'importe quelle intervention médicale ou chirurgicale tant soit peu importante ? Il faut savoir choisir son médecin. C'est élémentaire.

3° Les médecins, en plein accord avec l'opinion générale, répugnent absolument à l'emploi de la narco-analyse, en matière judiciaire.

4° Cependant, le P. Thiéfry a pu conclure, dans la *Nouvelle Revue théologique*, de février 1950 :

> « Des fins honnêtes, constituant des raisons proportionnées en gravité aux risques à courir, pourraient éventuellement légitimer l'emploi de la narco-analyse, moyennant les précautions médicales, juridiques, morales nécessaires. »

L'article de M. E. Tesson ne parle pas d'un autre procédé, relativement nouveau, peu utilisé jusqu'ici en France, semble-t-il, mais répandu à l'étranger : nous voulons parler de l'opération appelée *leucotomie* ou *lobotomie préfrontale* d'Egas Monis, et de Freemann et Watt. Notons tout de suite que cette opération ne se fait que sur des malades mentaux gravement atteints. Moyennant la destruction de certaines connexions cérébrales, on arrive à détruire la personnalité ancienne, celle qui est malade, et à permettre la construction d'une nouvelle personnalité.

« Une statistique anglaise récente, écrivait le Dr Cossa, en 1948, portant sur 1.000 cas, et citée par MM. Alliez et Pallias, parle de 25 % de guérisons complètes ; sur 500 schizophrènes (personnalités doubles), 166 seraient sortis de l'asile guéris ou améliorés. Les récidives seraient peu fréquentes. Ces chiffres, s'ils se confirment, tirent leur intérêt du fait qu'il s'agit de malades invétérés, considérés comme inguérissables. »

Cette méthode se répand. On cite le cas d'une personne qui a des visions, des obsessions, et qui est atteinte manifestement du « délire de la persécution ». Une lobotomie bien conduite peut la délivrer de tout cela. D'après les expériences déjà faites, la nouvelle personnalité présente des signes de « puérilité », comme s'il se produisait un recommencement complet. Le patient, une fois guéri, « semble éprouver une indifférence heureuse : tout semble « glisser » sur lui ». Au total, il a, psychologiquement, perdu en profondeur.

« C'est bien là, écrit le Dr Cossa, une modification de la personnalité morale. Avons-nous le droit de la provoquer ? A un individu sain, jamais. A un individu malade ? Tout dépend de la maladie. »

Toutes les fois qu'un maniaque peut guérir autrement, il y a lieu, pense notre auteur, de repousser la lobotomie. Mais un dément précoce et qui a résisté aux cures usuelles (cure de Sakel), une obsédée, qui a résisté à la psychanalyse décrite cidessus, et dont la vie est devenue intenable, posent le problème sur un autre plan.

« J'amputerai certes ces sujets de quelque chose, dit le Dr Cossa, mais c'est pour leur permettre d'utiliser le reste, le très grand reste, la plus grande partie de leur individu psychique, qui serait, sans mon intervention, à tout jamais inutilisable. »

Réduite à ces termes, la question est simple et ne comporte aucune hésitation : on ampute un homme d'une jambe, d'un bras, ou même des deux jambes. Mais c'est pour sauver sa vie. Rien de plus légitime ni de plus bienfaisant. Seulement, si la lobotomie provoque, comme il arrive, dit-on, un oubli total du passé, il conviendra, au point de vue moral et religieux, de mettre en règle tout ce passé, par une bonne confession, avant de se soumettre à une opération qui ne permettra plus le retour sur les fautes antérieures.

Et, pour reconstruire la nouvelle personnalité, il y aura lieu de faire appel à un moraliste expérimenté, à un directeur de conscience digne de ce nom, puisqu'il faudrait moralement et religieusement traiter le patient comme un enfant et refaire son éducation.

Terminons cette brève analyse par les paroles mêmes du Dr Cossa :

« C'est bien là, Messieurs (il s'adressait à des médecins), ce qui fait la grandeur et la dignité de notre ministère. Que la personne entière de nos malades nous soit confiée ; que le choix de ce qui doit ou ne doit pas être fait soit livré à notre seul jugement, à notre cœur, à notre conscience. C'est aussi ce qui en fait la charge. De cette confiance qui nous est faite, nous devrons un jour, pensons-y bien, rendre compte devant le Tribunal de Dieu ! »

Nobles paroles que l'on voudrait entendre de la bouche de tous les médecins et chirurgiens du monde !

III

Dans la *Revue des deux Mondes* du 1er juin, René Sudre nous parle de *neuf Corps nouveaux* récemment découverts. C'est un sujet que nous avons déjà abordé en ces Causeries, mais il ne sera pas sans intérêt de dire où en est la science contemporaine.

Quelques dates et quelques faits d'abord. En 1868, on connaissait 64 corps « *simples* ». Le plus léger était l'hydrogène, et le plus lourd, l'uranium, 238 fois plus pesant que l'hydrogène. En 1868, le savant russe Mendéléef « avança hardiment qu'entre ces extrêmes, il y avait un nombre de corps rigoureusement limité ». Il répartit donc les corps connus sur une ligne, selon l'ordre croissant du poids atomique. Mais il ne tarda pas à remarquer que les mêmes propriétés revenaient périodiquement, dans la liste de ces corps et que l'on pouvait en faire plusieurs colonnes, selon cette périodicité même. Il publia donc, en 1879, un livre intitulé : *La loi périodique des éléments chimiques.*

C'était d'autant plus audacieux, alors, qu'il y avait des lacunes, de nombreux « trous », dans la grille constituée par lui. Il trouvait que l'uranium devait être le 92e corps, alors que l'on n'en connaissait, on l'a dit, que 64. Il restait donc 28 corps à découvrir. Sur le moment, les savants ne firent pas grand cas de l'opinion du chimiste russe. On la trouvait trop entachée d' « atomisme ». Elle servit cependant d'instrument de recherche, ce qui est l'avantage le plus précieux de toutes les hypothèses scientifiques. Elle faisait prévoir le sens même des études à poursuivre pour identifier les corps inconnus. D'autre part, lorsque fut découverte la radioactivité, la théorie de Mendéléef permit merveilleusement d'interpréter les résultats complexes de cette propriété nouvelle. C'est pourquoi on peut dire que cette doctrine « domine aujourd'hui la chimie nouvelle, celle qu'on appelle nucléaire ».

« Chaque élément portait un numéro de 1 à 92, représentant la charge du noyau atomique ou le nombre d'électrons tournant autour du noyau dans des couches différentes. La parenté chimique provenait de la ressemblance des couches extérieures. Si les poids atomiques n'étaient pas des nombres absolument entiers — problème qui désespéra longtemps les chimistes — c'est qu'en certaines variétés d'éléments, les noyaux avaient une composition différente qui altérait le poids sans changer la nature. »

Les découvertes de corps simples, venant remplir les cases vides de la *Table de Mendéléef* se multiplièrent si régulièrement qu'en 1925, il ne restait plus que cinq cases encore inoccupées, les numéros 43, 61, 75, 85 et 87. Dès 1926, deux chimistes allemands, Noddak et Ida Tacke, annoncèrent la découverte du 43, qui fut appelé *masurium* et du 75, auquel on donna le nom de *rhenium.* Mais le *masurium* disparut bientôt de la nomenclature, parce que la découverte était fausse ; l'élément 43 ne fut découvert réellement qu'en 1937, par Perrier et Segré en Italie. Ce n'était pas un élément naturel, mais un *radio-élément,* produit artificiellement par le bombardement du molybdène au moyen de projectiles atomiques lourds, dans un grand cyclotron. On lui a donné, pour cette raison, le nom de *technitium* pour rappeler son origine « technique ». Il a pour poids atomique 99 et il

s'en produit des quantités appréciables dans la pile atomique. C'est désormais un élément connu et classé.

L'élément 61 donna lieu à une véritable chasse. On crut, à plusieurs reprises, le tenir, mais il échappait toujours. On lui donna divers noms jusqu'au jour de 1945 où il fut réellement pris au piège et dénommé *prometheum*. C'est, lui aussi, un produit de désintégration de l'uranium, dans la pile atomique..

Le 85 ne fut pas moins malaisé à isoler. C'est un corps très curieux, de vie très courte, ce qui explique qu'il ne se trouve pas dans la nature. On l'a appelé *astatine*, mais on observe que *astaton* ou *astatium* — mot qui indique son instabilité — serait plus conforme aux usages.

Restait le 87, de la famille des alcalins, à laquelle appartiennent, on le sait, le lithium, le sodium, le potassium, etc. Il est encore plus éphémère que le 85 et ne dure que quelques minutes. C'est une Française, Mlle Pérey, qui l'a découvert dans les produits de la désintégration de l'actinium. On lui a donné le nom de *francium*.

On a compris, sans peine, que le principe de la méthode, dans la recherche des éléments, consiste à ajouter ou à retrancher des électrons à un noyau atomique, puisque c'est le nombre des électrons circulant autour du noyau qui caractérise un élément simple. Mais la chimie nucléaire, lancée dans cette voie, n'a pas voulu s'arrêter. Elle a tenté de découvrir des corps au-delà de l'uranium, c'est-à-dire du numéro 92 de la *Table de Mendéléef*. Dès 1934, le grand atomiste Fermi, un Italien, annonçait, non du reste sans hésitation, qu'il avait découvert des éléments « transuraniens ». A la vérité, il se trompait, il n'avait mis sur pied que des débris du noyau d'uranium, bombardé au neutron. Il avait cependant ouvert une voie. L'élément 93, découvert en 1940, fut nommé *neptunium*, par Macmillan et Abelson. D'autre part Wahl et Seaborg lui découvrirent un isotope de vie extrêmement longue, et ils obtinrent le *plutonium*, dès 1940, également — ce fut le 94 — en bombardant de l'uranium par de l'hydrogène lourd. Les piles atomiques fabriquent du plutonium en quantités industrielles. Il a fourni la matière première à la seconde bombe atomique.

En 1945, ce fut encore Seaborg qui obtint l'élément 96, qui reçut le nom de *curium*, puis l'élément 95, surnommé *americium*, à partir du *plutonium*. Enfin, au début de cette année 1950, le même Seaborg, grâce à la puissance du cyclotron géant de Californie (Berkeley), a pu découvrir l'élément 97, qui a bien mérité le nom de *berkelium*.

Le plutonium mis à part, ces corps nouveaux ne semblent pas devoir présenter d'utilité pratique. Ils ont permis cependant de se faire une idée neuve de la filiation des corps radioactifs. On les rattachait jusqu'ici à trois familles : uranium, thorium et actinium ; on a tendance maintenant à ne plus y voir qu'une seule famille, dont l'ancêtre serait le père de l'actinium.

A noter en terminant que, dans la Table des 97 éléments actuellement connus, la France est cinq fois à l'honneur avec le gallium, le celtium, le lutecium, le francium et le curium. Des 97 éléments, le curium est le seul qui rappelle le nom d'un homme.

IV

Nous ne quitterons pas la science nucléaire, en lisant l'article de Pierre Rousseau sur *Le Prince Louis de Broglie*, dans la *Revue de Paris* de mai 1950.

Cette étude nous indiquera, au contraire, les soucis actuels de la physique. On se doute bien, en effet, qu'à mesure qu'on ouvre une porte, dans les mystères de l'atome, on en trouve d'autres encore fermées et pour lesquelles il s'agit de découvrir ou de fabriquer une clé !

Le prince Louis de Broglie est le frère cadet du duc Maurice de Broglie ; ils descendent, l'un et l'autre, comme la comtesse Jean de Pange, de l'illustre famille des de Broglie, dont le nom est lié à tant de pages de notre histoire nationale et, en dernier lieu, à celle du Seize-Mai.

Le prince Louis de Broglie est né, le 15 août 1892, à Dieppe, où sa famille était en vacances ; il était le dernier venu de quatre enfants. Son frère aîné, Maurice, âgé de 17 ans, préparait Navale. Rien n'annonça d'abord la carrière de physicien de Louis de Broglie. Après son baccalauréat, il prépara une licence d'Histoire et se spécialisa dans l'histoire du Moyen Age. Puis, il se mit au droit. Mais voici qu'en 1911, un grand Congrès de physiciens eut lieu à Bruxelles. Le secrétaire était précisément Maurice de Broglie, qui, devenu enseigne de vaisseau, avait quitté la marine pour la science. Le jeune Louis s'intéresse alors aux travaux de son frère :

> « Qu'est-ce donc, se demande-t-il, que ces atomes, ces électrons et ces *quanta* qui passionnent si fort mon frère ? »

Que veut dire ce mot assez obscur pour nous, de *quanta* ? Une note excellente de notre article va nous le dire :

> « On a cru juqu'en 1900, dit cette note, qu'une source lumineuse rayonnait sa lumière d'une façon continue, comme un jet d'eau jaillissant d'un robinet. Cette année-là, Planck démontra qu'elle émettait sa lumière par petits paquets, d'ailleurs tellement petits et tellement serrés qu'ils donnent l'illusion du continu, un peu comme si le robinet laissait couler, non de l'eau, mais du sable. Aujourd'hui, on sait que tous les rayonnements (rayons X, ondes de radio, etc.) sont émis sous forme de petits paquets d'énergie, d'autant plus gros que la longueur d'onde est plus courte. Ce sont ces paquets d'énergie que l'on appelle des *quanta*. »

Sa curiosité une fois allumée, Louis de Broglie n'eut plus de repos avant d'avoir pris possession de ce nouveau secteur du savoir humain. Il se jeta d'abord dans les mathématiques spéciales, passa sa licence en 1913, fut mobilisé à la Tour Eiffel, sous les ordres du colonel Ferrié. Il s'attachait cependant toujours davantage à la théorie qu'à l'expérimentation pratique, et ne cessait de poursuivre la solution du problème des *quanta*, qui l'avaient tant intrigué. Il reprit donc l'étude des théories de Fresnel, de Planck et d'Einstein. Après l'armistice de 1918, Louis de Broglie entra au laboratoire de son frère, et il finit par formuler les principes de la *mécanique ondulatoire* qui devait lui valoir d'abord le titre de docteur ès-sciences, puis le prix Nobel de physique.

Cette théorie de la mécanique ondulatoire permettait à Louis de Broglie de réconcilier les deux doctrines en conflit jusque-là : celle des *ondes* et

celle des *corpuscules*. Il admettait que la lumière se propage à la fois par des corpuscules et par des ondes :

« Non seulement, écrit P. Rousseau, les ondes lumineuses se voyaient associer à chacune un petit projectile, un *photon*, mais, à chaque particule matérielle, à chaque électron était assignée une longueur d'onde. »

Ce fut un grand remue-ménage chez les physiciens. Mais la nouvelle théorie ne tarda pas à démontrer sa fécondité. Le microscope électronique, qui atteint des grossissements de 50.000 fois, en est une application, réalisée par Busch, en 1923.

Depuis ce temps, Louis de Broglie, qui donne des cours à l'Institut Henri-Poincaré, sur la physique atomique, n'a plus quitté ce rayon d'action. Mais ce n'est pas un rayon sans soucis. P. Rousseau a demandé au savant de lui dire « la dernière actualité en matière de physique atomique ». Et il en a obtenu la réponse suivante :

« Le *champ mésonique* nous donne bien des mécomptes. Vous savez que, pour expliquer la liaison des différentes particules — protons et neutrons — qui constituent le noyau atomique, nous avions imaginé une nouvelle particule, le *méson*, qui fut, en effet, découverte ensuite expérimentalement. Mais voilà qu'il y a maintenant non plus un méson unique, mais deux, trois, plusieurs mésons de masses différentes. Lequel est le bon ? Nous nous apercevons bien que ces mésons sont « quantifiés », mais pourquoi ? Il nous manque une théorie de la masse, et la parole doit être donnée à l'expérience pour amasser les données nécessaires. »

Et ce n'est pas tout. M. J. Thibaud dit avoir découvert une particule plus petite que l'électron, et il l'a nommée *électrino*. Jusqu'ici il est le seul à l'avoir expérimentée. Peut-être l'*électrino* ne fait-il qu'un avec le *neutrino*, dont l'existence est « de moins en moins hypothétique ».

Voici pourtant plus grave encore :

« Sachez donc, dit le prince de Broglie, que la vogue appartient aujourd'hui aux recherches des Américains Lamb et Retherford. Dirac, il y a vingt ans, avait minutieusement décrit le comportement de l'électron. Or, en faisant agir des ondes de radar sur de l'hydrogène, ces deux chercheurs distinguèrent des détails que Dirac n'avait pas prédits. Et pour les expliquer, leur compatriote Schwinger — trente ans — fit appel à une propriété supplémentaire, un peu analogue à celle qui fit la gloire d'Einstein : il supposa que la masse de l'électron diminuait légèrement quand il tournait autour de son noyau. »

Idée grosse de conséquences. Elle tend à faire comprendre comment l'énergie, lorsqu'elle atteint la vitesse de la lumière — 300 000 km à la seconde — n'a plus aucun poids. Cela résout la difficulté que l'on éprouvait à penser que la lumière n'est qu'une énergie comme celle de l'électron. De fait, voici la note que l'article analysé ici ajoute à l'étonnante affirmation que l'on va lire :

« La théorie de la relativité démontra qu'à la vitesse de 100.000 km à la seconde, le mètre n'avait plus que 94 centimètres et qu'il tomberait même à zéro à 300.000 km-seconde. »

Note : « Il semble évident qu'un mobile (un véhicule, un projectile, etc.) a toujours la même longueur quelle que soit sa vitesse. Mais cela n'est vrai que pour les vitesses « à notre échelle ». Quand celles-ci atteignent des milliers de km à la seconde, la théorie de la relativité enseigne que le mobile est d'autant plus court qu'il va plus vite. Si un objet long d'un mètre — un modèle réduit d'avion, par exemple — pouvait passer devant nous à la vitesse de 100.000 km-seconde, il ne mesurerait plus, à nos yeux, que 94 centimètres, et s'il passait à 300.000 km-seconde — vitesse de la lumière — il ne mesurerait plus rien du tout ! »

Tout cela, paraît-il, s'explique fort bien au moyen : 1° de la théorie de la relativité de Einstein et 2° de la mécanique ondulatoire de Louis de Broglie. Cette dernière théorie explique aussi pourquoi il est impossible de connaître tous les éléments nécessaires pour prévoir la marche d'un électron. On peut connaître *ou* sa position *ou* sa vitesse, mais non les deux ensemble, parce que l'observation elle-même influence le mouvement. Et c'est ce qui a permis à Heisenberg de formuler le « *principe d'incertitude* » qui a désormais remplacé, pour la science, le vieux *déterminisme*. On ne connaît plus, à l'échelle de l'infiniment petit, que le *déterminisme statistique*, ce qui veut dire que l'on peut prévoir ce que fera toute une population d'électrons, mais qu'il est impossible de prédire l'avenir d'un électron individuel.

Faut-il voir là une sorte d'absurdité du réel ou d'imperméabilité de ce réel à notre raison ? Cela serait extrêmement grave. L'objection a été posée au prince de Broglie, par P. Rousseau :

« N'exagérons rien, sourit-il. Il ne peut être question de changer les bases de la raison, puisque celle-ci est l'instrument même de la science. Ce n'est pas la raison elle-même qui est affectée par les découvertes de la physique contemporaine, c'est la façon dont nous nous en servons. Nous devons nous résigner à abdiquer le rationalisme cartésien, devenu un cadre trop étroit, et à faire appel à un « rationalisme élargi », dont le calcul des probabilités nous donne un exemple. Il nous faut reconnaître partout un indéterminisme fondamental régi par des lois statistiques. »

Au total, en effet, si la raison est capable de saisir ses propres insuffisances, c'est encore une victoire pour elle ! Il en est de même, dans l'ordre du spirituel. Savoir ses limites, c'est la suprême raison. Et puisque nous en sommes là, demandons-nous si la science nouvelle nous conduit ou non à Dieu. Atteint-elle, oui ou non, la réalité masquée derrière les phénomènes ?

Réponse du prince de Broglie :

« Je crois qu'il y a une réalité, dit pensivement le prince de Broglie, mais nous n'en connaissons que les aspects réfractés par nos sens. Je suis, ajoute-t-il en souriant, amateur de mots croisés. Quand on entreprend de déchiffrer une de ces devinettes, il faut bien postuler d'abord que celui qui l'a établie lui a donné un sens intelligible et cohérent, de façon qu'il existe une correspondance entre elle et notre raison. Il en est de même quand nous entreprenons de déchiffrer la nature à l'aide de la science. S'il n'y avait pas une réalité intelligible derrière les phénomènes, la nature serait indéchiffrable et la science n'aurait pas de sens ! »

En d'autres termes, comme le bon sens l'a toujours pensé et dit : le fait de la science prouve Dieu, parce que ce fait prouve que la nature est *intelligible, donc faite par une Intelligence*.

Il n'en est pas moins vrai que bien des résultats de la physique nucléaire déconcertent notre vieille « raison cartésienne », pour parler comme L. de Broglie. Mais cela prouve tout simplement que la science traverse une de ces périodes de crise, qu'elle a maintes fois connues dans le passé, où

elle cherche des voies nouvelles et doit, pour ainsi dire, « changer de peau ».

« Il est certain, constate en effet le prince de Broglie, que nous sommes, en 1950, dans une ère de confusion, mais peut-être, bientôt, apparaîtra-t-il un nouveau génie unificateur et simplificateur ! »

Un tel génie, croyons-nous, ne pourra que donner le coup de grâce au vieux *matérialisme*, tel que le professe le communisme marxiste.

V

Je voudrais que les lignes que je vais écrire maintenant prennent un peu figure d' « amende honorable ». Oui, je dis bien : d'*amende honorable* et cela à la mémoire d'Erasme. Il n'est jamais honteux de reconnaître une erreur ou un insuffisance d'information. Ce qui me fait dire cela, c'est que M. Henri de Vocht, de Louvain, dans le numéro de la *Revue ecclésiastique* qui vient de paraître (t. 45, nº 1-2), cite, pour le critiquer et le rectifier un passage de ma brochure : *La Jeunesse d'Erasme* (Liège, 1929), où je mettais en parallèle la mort héroïque de S. Thomas More et la triste mort d'Erasme, en pays hérétique.

Les lecteurs de l'*Ami* pourront se référer à l'étude sur Erasme parue le 2 décembre 1937 (p. 721-734). J'y écrivais à propos de la mort d'Erasme (p. 733) :

« Et pourtant, il passait pour être mort dans la confession luthérienne. On lit, en effet, dans une lettre adressée à Luther par Capito, l'un des « réformateurs » de Strasbourg, en date du 20 juillet 1536 (Enders, *Luthers Briefwechsel*, XI, 3) :

« Le 11 juillet dernier, un peu après minuit — donc le 12, selon notre manière actuelle de compter — Erasme de Rotterdam a rendu l'âme en présence de Grynœs. Aussi longtemps qu'on a pu l'entendre, il répétait : « Christ, Dieu, miséricorde ! » Par son testament, on dit qu'il s'est montré bon pour les pauvres. Il est mort à Bâle, parmi les hérétiques luthériens. C'est en effet le nom que nos ennemis nous donnent partout. »

Et je disais, en conclusion, qu'en présence de la vie et de la mort d'un tel homme, « l'historien catholique hésite dans son jugement final... »

Il semble qu'il y ait lieu de modifier quelque peu cette appréciation. Un jésuite espagnol, le P. R. G. Villoslada, qui étudie Erasme depuis des années, a donné, dans le volume de *Miscellanea* offert au cardinal Mercati, préfet de la Vaticane, pour son 80ᵉ anniversaire, un article en espagnol, intitulé : *La mort d'Erasme*. Il commence par tirer des écrits de l'humaniste une longue série de textes où Erasme exprime son désir de mourir en chrétien et sa volonté de ne point se séparer de l'Eglise. Et il conclut, d'une façon peut-être un peu catégorique, que la fin d'Erasme fut « vraiment sainte » — *verdaderamente santa*. Il s'appuie pour cette affirmation sur l'autorité d'un témoin authentique de la mort de l'écrivain, son dernier secrétaire et serviteur, un certain Lambert Coomans. Villoslada le cite d'après de Ram, recteur de l'Université de Louvain, qui en parlait dans l'*Annuaire de l'Université* de 1852. Malheureusement, de Ram a commis de graves erreurs dans son étude sur Coomans et Villoslada a reproduit, semble-t-il, ce qu'il a trouvé dans de Ram. Ce dernier laisse entendre que Coomans était licencié en théologie catholique, et qu'il était prêtre, avant d'entrer au service d'Erasme. Or, en avançant que l'humaniste fut assisté par Coomans, à ses derniers moments, en qualité de prêtre catholique, on se trompe du tout au tout, comme le prouve Henri de Vocht, dans l'article que nous allons résumer.

Lambert Coomans était né à Turnhout. Il cherchait à entrer comme serviteur d'un professeur, pour s'instruire lui-même. Il connaissait probablement à Louvain le grand théologien Jean Nys Driedo, également de Turnhout, et André von Gennep, originaire d'un village voisin. Par eux, il fut recommandé au cardinal Guillaume van Enckenvoirt chez qui il entra, à Rome, et demeura jusqu'à la mort du prélat, le 19 juillet 1534. De retour en Brabant et de nouveau sans place, Coomans fit appel encore à ses amis. Or, le collègue d'André de Gennep, Conrad Wackers Goclenius, venait de recevoir une requête d'Erasme, qui cherchait un jeune homme serviable et de confiance, pour remplacer son secrétaire Gilbert Cousin. Aucune connaissance du latin n'étant requise, Lambert Coomans, qui ne savait que très peu cette langue, fut dépêché, avec une lettre de recommandation de Goclenius, en date du 10 août 1535. — C'est dans cette même lettre que Goclenius annonçait à Erasme la nouvelle qui venait d'arriver à Louvain, du martyre de Thomas More. — Le 2 septembre, Erasme écrit à Goclenius que Lambert lui plaît beaucoup. Le 13 octobre, Lambert est son seul domestique. Ils habitent ensemble chez l'imprimeur Jérôme Froben. Durant l'hiver, Erasme est atteint de « *chiragra* », c'est-à-dire de rhumatismes déformants aux mains, ou « goutte manuelle ». Coomans lui est très utile ; non seulement, il le soigne avec dévouement, mais il rédige des listes et inventaires de livres, objets de valeur et autres, en vue de la succession de l'écrivain. Erasme est si content de lui qu'il lui lègue 200 florins d'or, par son testament du 12 février 1536, à condition qu'il le soigne jusqu'au bout. La fin en effet approchait.

« A la « *chiragra* » se joignirent d'autres maux, qui retinrent le vieux savant en chambre pendant des semaines, empêchant toute guérison, jusqu'à ce que, après vingt jours plus pénibles encore, le malade s'éteignit, durant une nuit d'orage, reposant dans les bras de Lambert et répétant sa prière habituelle : « *O Mater Dei, memento mei !* »

Cette prière est si manifestement de ton catholique, qu'elle donne un tout autre son que les récits de la mort d'Erasme tirés des écrits humanistes ou protestants de l'époque. Ces récits insistent tous sur l'invocation à Jésus, à sa miséricorde, mais ne font aucune mention de l'invocation à Marie. Il va sans dire qu'Erasme invoquait le plus habituellement Jésus, mais ce ne peut pas être un effet du hasard que les écrivains teintés de protestantisme ne mentionnent que cette sorte d'invocations, tandis que le serviteur et secrétaire Lambert Coomans insiste sur la prière à Marie. N'oublions pas, d'autre part, qu'un controversiste aussi ardent pour la cause catholique que Frédéric Nausea n'hésitait pas à dire de la mort d'Erasme qu'elle avait été « précieuse au regard du Seigneur : *in conspectu Domini preciosa* », et que le professeur de théologie morale de Fribourg, Jean

Calceatoris Brysgoïcus — c'est-à-dire originaire de Brisgau — écrivait à Boniface Amerbach, exécuteur testamentaire d'Erasme : « J'ai été à maintes reprises — *aliquoties* — son confesseur et n'ai jamais trouvé en lui qu'une vie digne du Christ. J'espère, sans nul doute, que la fin aura répondu au cours de la vie... »

Mais revenons à Lambert Coomans. La suite de son histoire fournit un préjugé favorable à la dernière attitude religieuse d'Erasme.

Il reçut les 200 florins d'or que le maître lui laissait, ainsi que 32 florins du Rhin, pour 32 semaines de gages non réglés. Il regagna alors Louvain et s'en fut vivre auprès d'André de Gennep, son protecteur. Il avait toujours voulu s'adonner aux études. La générosité d'Erasme le lui permettait et il gardait le souvenir du zèle de son maître pour l'étude. Il ne parlait de lui qu'avec vénération, comme d'un *optimi et sanctissimi viri*. Il put enfin accéder aux grades universitaires et à la prêtrise. Il obtint une prébende au chapitre de l'église St-Pierre de Louvain et fut élu doyen à l'Université, en 1559. Erasme était mort alors depuis 23 ans. Coomans remplit les devoirs de sa charge avec sagacité et prudence, dans une période difficile — celle du *baïanisme* — et il mourut plus que septuagénaire, en 1583.

Au sujet du témoignage de Coomans sur la mort d'Erasme, nous n'avons pas de texte écrit de sa main, mais un de ses successeurs, le doyen Charles Gevaert, rapporte ce qui suit à son sujet :

« M. Lambert Coomans, né à Turnhout, homme savant et excellent, après avoir été de longues années — en réalité seulement de septembre 1535 à juillet 1536, on l'a vu — secrétaire d'Erasme de Rotterdam, et avoir conquis son affection, en sorte qu'il fut attaché à son service jusqu'au dernier souffle de sa vie, attestait qu'il avait tenu Erasme mourant dans ses bras, à Bâle, et qu'il disait, en expirant « *O Mère de Dieu, souvenez-vous de moi !* » Cela en 1536, comme je l'ai entendu raconter plus d'une fois par notre collègue, M. Charles Viruli, qui fut en rapports étroits avec le Doyen Coomans, et d'autres, comme moi... »

C'est donc par Viruli, collègue de Coomans, que Gevaert a recueilli les souvenirs de ce dernier et nous les a transmis. On remarquera cependant que déjà la légende avait fait son œuvre déformante, puisque, dans cette tradition Coomans avait vécu de longues années — *multis jam annis* — au service d'Erasme, alors que nous savons par ailleurs que son séjour auprès de l'écrivain ne fut que d'environ dix mois. Viruli était resté, semble-t-il, au moins treize ans sous le décanat de Coomans.

Le témoignage de Coomans sur Erasme nous a été rapporté, dans les mêmes termes, ou à peu près, par Jean van Hoybergen. Lui aussi, il affirme que bien des témoins ont entendu Coomans raconter les derniers moments d'Erasme et redire sa pieuse prière à la Vierge : *O mater Dei, memento mei !*

En résumé : 1° Erasme mourut, il est vrai, en « pays hérétique » et sans pouvoir y recevoir les derniers sacrements de l'Eglise, sans l'assistance d'un prêtre catholique ; — 2° mais les témoins les plus sûrs de ses derniers moments attestent qu'il invoquait constamment Jésus et sa miséricorde ; — 3° son secrétaire, devenu prêtre dans la suite, jeune homme sérieux et sincère, a témoigné avec force qu'il invoquait aussi la Mère de Dieu, ce qui, étant données les circonstances, était l'équivalent d'une profession de foi catholique.

Cela ne suffit peut-être pas pour affirmer que sa mort fut « vraiment sainte », mais c'en est assez pour nous permettre de dire que cette fin fut plus édifiante que certaines portions de sa vie et qu'elle jette un voile sur les pages de ses ouvrages qui ont pu le faire surnommer « le Voltaire du XVI^e^ siècle ». Sa mort fut celle d'un bon catholique, et donc bien différente de celle du Voltaire du XVIII^e^ siècle.

VI

La revue espagnole *Ecclesia*, du 22 avril, rapporte une magnifique cérémonie expiatoire qui s'est déroulée à Valladolid, le 12 du même mois, dans le but de rendre hommage aux prêtres, religieux et séminaristes tombés au cours de ce que l'on appelle en Espagne « la Croisade de libération », c'est-à-dire de la Guerre contre les « *rouges* » de 1936 à 1939. Le nombre des victimes est énorme. On ne compte pas moins de 7.299 noms qui ont été inscrits sur des *albums* d'honneur et présentés solennellement à l'autel des martyrs, dans le sanctuaire national de la « Grande-Promesse », que notre revue appelle « le temple des révélations divines au père Hoyos, célèbre dans le monde entier [3].

Toute l'Eglise d'Espagne était présente à la cérémonie indiquée, avec 21 prélats — environ le tiers de l'épiscopat de la péninsule — et des milliers de prêtres, de religieux et de séminaristes, appartenant à 42 diocèses. Le président des Cortès représentait le général Franco. Une procession immense se dirigea de la cathédrale vers le sanctuaire où devaient être déposés les albums aux reliures somptueuses contenant les noms. Avant de les offrir, l'archevêque de Valladolid, Mgr Garcia y Garcia proclama que la qualification de « martyrs » donnée aux milliers de vaillants espagnols — prêtres et laïcs — tombés au cours de la « Croisade », en confessant le Christ, ne prétend aucunement devancer le jugement de la sainte Eglise sur la valeur véritable de chacun de ces sacrifices.

« Qui sait, dit-il, qui sait avec certitude le destin définitif de ces âmes au delà du voile épais qui sépare le temps de l'éternité ? Cette certitude, la Sainte-Eglise seule, représentée par le pape éclairé des rayons de l'Esprit-Saint, pourra nous la donner, à son heure. »

Ces hommages, dit-il encore, ne réclament à aucun degré, une vengeance, mais ils ne parlent que d'amour et de pardon, car dans la doctrine du divin Crucifié, il n'est point de place pour d'autres sentiments. Tout ce que l'on recherche, c'est l'accroissement du respect pour le sacerdoce, et la bénédiction du ciel pour Valladolid, pour l'Espagne entière et tous les pays d'origine espagnole

[3] Bernard-François de Hoyos, né le 21 août 1711 à Torre de Labaton, jésuite en 1726, prêtre en 1735, mourut le 9 novembre de la même année à Valladolid. Il se distingua par sa sainteté, par une abondance de grâce mystiques élevées et par des apparitions répétées du Sacré Cœur de Jésus. Bien que mort à 24 ans, il est regardé comme l'apôtre de la dévotion au Sacré Cœur en Espagne. (Cf. Rischstaetter dans *Lex. für Theol. und Kirche*, t. v, col. 160).

Dans l'après-midi, un « gigantesque » rassemblement se forma sur la Place Majeure autour de la statue nouvelle du Christ-Roi, « œuvre prodigieuse », nous dit-on, du Père Granda, portée sur un carrosse « d'une valeur incalculable ». Grand discours cette fois de l'évêque de Jaén. La cérémonie diffusée par radio a réveillé des échos dans tous les cœurs espagnols, à Rome, en Europe et en Amérique. Le tout avait commencé par une Heure sainte que dirigeait, au nom des évêques présents, celui de Compostelle.

L'Espagne demeure, comme on le voit, la patrie des grandioses manifestations catholiques de masse, dans une parfaite union entre le clergé et les fidèles. Le souvenir de la guerre civile et de ses horreurs y prend la forme de commémoraisons pieuses, aussi ferventes qu'enthousiastes.

VII

On sait combien l'Italie catholique est préoccupée du problème social et spécialement du problème agraire. Il y existe des propriétés immenses et, par suite, un prolétariat rural dont la situation économique est parfois étrangement instable et angoissante. Les appels fréquents à la grève ne sont qu'une manifestation de cet état de choses.

Il ne sera donc pas inutile de donner en exemple un grand propriétaire italien catholique, aux prises avec le problème social. Les renseignements qui vont suivre sont empruntés à José Gœnaga, professeur à l'Université grégorienne, à Rome, dans un article de la revue espagnole *Ecclesia* du 29 avril 1950, intitulé : *Les Miracles d'un Patron.*

> « La dernière grève générale italienne, nous dit l'auteur, n'a pas démenti cette vieille vérité selon laquelle, lorsque les patrons prouvent par les actes leur compréhension pour les justes exigences des travailleurs, les grèves politiques ne prennent pas, et pas davantage, sinon moins encore, les grèves de caractère syndical. »

L'ouvrier qui a ce qu'il demande ne prête pas l'oreille aux agitateurs. Il sait que son propre bien-être est protégé par la prospérité de l'entreprise à laquelle il participe et il collabore loyalement avec le patron, lorsque le patron le traite comme un homme et non comme un simple rouage.

Preuve : dans les vastes établissements du comte Marzotto, la grève générale du 22 mars 1950 a eu les résultats suivants : à Valdagno, sur 14.000 ouvriers, il n'en manqua au travail que 25 ; à Manerbio, 5 sur environ 2.000 ; à Portogruaro, aucun. Jamais du reste les grèves n'ont pu réussir dans les propriétés de ce « génial entrepreneur italien ».

Qui est-il ? Le comte Gaétan Marzotto est à la fois un grand industriel et un grand agriculteur, homme intelligent et dynamique, dont les yeux sont largement ouverts sur les exigences sociales de ce temps. Les ouvriers l'estiment et l'aiment parce qu'il a fait pour eux plus que tous les démagogues et les tribuns. Il est respecté même des dirigeants communistes. Ses seuls adversaires, il faut bien le dire, sont « certains grands industriels et propriétaires latifundistes, qui se refusent à suivre ses exemples et redoutent la contagion de ses actes. » Le comte Marzotto est convaincu, à juste titre, qu'il ne peut y avoir d'économie saine si l'on ne tient pas compte des nécessités humaines.

Le « royaume » de Marzotto est situé entre Venise et Trieste. Sa capitale est Valdagno, une population de 28.000 habitants. Ce fief est aux mains des Marzotto depuis plus de cent ans. Le comte Marzotto en a fait le centre lainier le plus important d'Italie.

Le principe sur lequel se fonde cet économiste éminent est celui du « salaire familial » : le travailleur doit gagner assez pour nourrir et élever sa famille, et il doit savoir son avenir assuré par une organisation complète d'œuvres de sécurité sociale. Le comte Marzotto donne donc à ses ouvriers un salaire suffisant amplement aux besoins normaux de la vie de famille, avec une marge pour l'épargne. Il a établi, en outre, des primes à la production qui peuvent élever de 50 % le salaire de base. Il a créé à Valdagno, tout un réseau d'institutions sociales qui accompagnent et protègent vraiment l'ouvrier « du berceau à la tombe ». Maisons de maternité, nid, asile, orphelinat, maison de repos pour les vieux, écoles élémentaires et techniques, cuisines, magasins et coopératives, maisons à bon marché pourvues de toutes les commodités, colonies à la mer et à la montagne, salles de spectacle, champs de sports, infirmerie, etc., rien n'y manque.

En ces dernières années, Marzotto, sans abandonner l'industrie, s'est fait agriculteur, afin de procurer à ses ouvriers une nourriture abondante, saine et à bon marché. Il a, dans ce but, réalisé une combinaison industrialo-agricole, acheté au village de Portogruaro de vastes terrains, les a amendés, y a introduit des méthodes rationnelles de culture, d'organisation et de coopération avec des métayers et des colons. En peu d'années la production agricole de la région a doublé, puis triplé. Les visiteurs des installations agricoles de Santa-Margarita et de Torresella sont émerveillés quand ils voient les plaines fertiles magniquement cultivées et les constructions claires, propres, commodes, qui abritent d'une part le personnel, d'autre part des centaines de vaches laitières et des milliers de porcs. On y voit des silos de stockage, des garages de tracteurs, des ateliers de réparation mécanique. Les maisons d'habitation, élégantes et saines forment un véritable village, avec son église, son asile infantile, sa maternité, ses écoles, ses magasins, ses terrains de sport. Les paysans y peuvent vivre commodément avec 50 % de leur gain, et employer le reste à améliorer leur avenir ou celui de leurs enfants. Il est clair que là, pas plus qu'à Valdagno, le communisme n'a aucune prise !...

A proximité de ses fermes agricoles, le comte a construit le centre industriel de Villanova, pour fabriquer du sucre de betteraves, des conserves et jus de fruits, des fromages, des tissus de coton et de lin. Il a ainsi le moyen de procurer le « plein emploi » à des centaines d'ouvriers qui travaillent aux champs durant la belle saison et à l'usine durant les mois d'hiver.

> « Il ne s'agit pas de miracles, déclare Marzotto, mais de critères pratiques, de choses simples et accessibles, qui ne supposent qu'un peu de bonne foi et de bonne volonté, et qui se réalisent par la collaboration et la solidarité de tous. »

Le dynamisme du comte a voulu s'attaquer à une œuvre plus difficile : l'assainissement des vallées de Zignano et Perera, situées au bord de la mer. Un travail herculéen et l'emploi de capitaux énormes a permis la mise en valeur de 450 hectares de terres

noires, extrêmement fertiles, et divisés en flots au cœur d'un grand lac et sillonnés par plus de 60 km de canaux, destinés à la pisciculture. C'était jusque-là une région morte, rongée de malaria, inhabitable. En quelques années, Zignano, avec ses fabriques de conserves de poissons, ses jolies maisons, son champ d'aviation et ses institutions sociales, est devenue une véritable oasis de paix et de prospérité, que l'on peut donner en exemple : « Vrai miracle, écrit notre auteur, opéré par un homme de foi, d'audace, de sens social, et de charité chrétienne. »

A proximité de la mer, sur une étendue de plusieurs kilomètres, Marzotto a construit, en outre, tout un village d'été pour ses ouvriers, ses employés et leurs familles. Pour une pension d'un prix dérisoire, les subordonnés de Marzotto peuvent venir passer là un été agréable et reposant.

Le comte Marzotto, infatigable, a formé le projet d'élever toute une série de grands hôtels, pour donner de la valeur aux richesses touristiques du sud. Mais ce qui le préoccupe en ce moment par dessus tout, c'est la mise au point d'un système de tours de travail, permettant à tous les ouvriers de disposer de deux mois de vacances par an et contribuant en même temps à l'augmentation du volume de la production.

Si on le questionne sur les motifs de son action, Marzotto assure que ce ne sont pas des motifs de philanthropie ni des sentiments de bienfaisance — bien qu'ils ne soient pas exclus évidemment — qui le guident, mais simplement le désir de donner à ses capitaux un emploi rationnel, en les plaçant dans des entreprises qui lui fournissent une rente modeste, mais qui contribuent, en créant du travail, à opérer une juste redistribution de la richesse et à établir la prospérité et la paix sociales. Il est clair qu'un « capitalisme » ainsi conçu et appliqué se justifierait de lui-même.

Parmi les nombreux visiteurs attirés par les réalisations du comte Marzotto, on compte le cardinal Ruffini, archevêque de Palerme, qui a écrit sur l'album réservé aux visiteurs ces lignes éloquentes :

« J'ai admiré les œuvres réalisées par le comte Marzotto. Il a démontré comment le christianisme, lorsqu'il est intégral, peut faire face à tous les besoins de notre temps et donner satisfaction à toutes les exigences sociales de l'humanité en son progrès continu. »

VIII

C'est encore à la même revue *Ecclesia* (13 mai 1950) que je voudrais emprunter d'intéressants renseignements sur « *les progrès accomplis par les études sur le linceul du Christ* ». Un groupe de savants et d'experts de diverses nationalités se sont réunis à Rome, pour examiner et discuter les travaux spéciaux concernant le Saint-Suaire de Turin, en vue de démontrer son authenticité. Cette réunion présente toutes les garanties d'un Congrès scientifique et il était naturel qu'elle prît hardiment le titre de « Premier Congrès Sindonologique ». (Voir sur ce Congrès la *Civiltà cattolica* du 3 juin 1950, pages 584-585, qui en résume et souligne les conclusions). Les principaux promoteurs de ces études ont été les Pères rédemptoristes d'Esopus, dans l'Etat de New-York. Ils ont convoqué à la fois des autorités ecclésiastiques, médicales et archéologiques. L'*Ami* rappelait tout récemment (p. 438-441) à l'occasion du livre du Dr Barbet, l'état du problème de la relique vénérée dans la cathédrale de Turin. Il suffira donc de noter ici le sens des travaux présentés au Congrès.

Certains ont présenté des objections basées sur le texte des Evangiles. Le R. P. Edward A. Wünschel s'est attaché à répondre à leurs critiques. Pour lui, le Saint-Suaire constitue un « magnifique document biblique », il est « l'illustration la plus révélatrice et la plus exacte du texte des Evangiles et la preuve la plus frappante de leur vérité historique. »

Le Dr Pierre Barbet a présenté un rapport intitulé « *Preuve de l'authenticité du Suaire par les résidus de sang* ». Le rapport du Dr R. Hynek, de Prague avait pour sujet : « *La mort du Crucifié et la rigidité cadavérique* ». Le thème traité par le Dr Giovanni Judica Cordiglia, de l'Université de Milan, fut le suivant : « *Hypothèses et expériences au sujet des empreintes du Saint-Suaire* ». Celui du Dr Léopold Lopez Gomez, de l'académie royale de médecine de Valence : « *Etude médico-légale de la plaie du côté du Christ* ». M. Adrien Malo, prêtre, professeur à l'Université de Montréal a exposé les « *règles de l'Enterrement juif* ». Mgr Joseph Roserot a affirmé « *la réalité du Saint-Suaire* ». Le comte Carlo Lovera de Castiglione : « *Le Suaire et le Saint-Sépulcre* ». Le Dr Thomas Lerga Luna, de l'Université de Saragosse a présenté : « *Documents et vestiges, en Espagne, sur le Saint-Suaire* ». Enfin, le chanoine Adolphe Barberis a pris comme sujet : « *Liturgie et Ascétique, dans le Saint-Suaire* », tandis que l'abbé Combes rapprochait le Saint-Suaire de Turin du Saint-Visage de Lisieux.

Sans prendre parti, en une matière aussi délicate et sérieuse, nous donnons ce qui précède à titre purement informatif. Tels quels ces renseignements ne peuvent manquer de provoquer une intense et pieuse curiosité chez nos lecteurs. Les deux revues *Ecclesia* et *Civiltà cattolica* parlent du *Congrès Sindonologique* avec une sympathie évidente.

IX

La Revue « *Rapports France - Etats-Unis* » de mai 1950, publie un tableau récapitulatif sommaire sur un sujet bien actuel : *Les Universités dans la vie américaine*, signé Peter Maas. Il faut noter d'abord qu'on emploie, là-bas, indifféremment les mots *collège* et *université*, pour désigner l'enseignement supérieur ; les 48 Etats de l'Union comptent plus de 1000 collèges ou universités et les effectifs vont de moins de 100 étudiants à plus de 50.000 (à l'université de New-York). Un collège toutefois ne peut donner de diplômes que pour le premier degré — correspondant, sans doute, à notre grade de bachelier — tandis que les universités proprement dites, peuvent conférer les grades de licence et de doctorat, comme chez nous. Le plus ancien de ces établissements et le plus vénérable est le « *Harvard College* », qui remonte à 1636, et qui est devenu, sous le nom d'Université de Harvard, l'un des grands centres d'éducation du monde.

Officielles ou privées, les Universités demeurent soumises à la législation particulière de chaque Etat, ce qui ne les empêchent pas d'avoir droit

aux subventions éventuelles du Gouvernement fédéral. Si nombreuses qu'elles soient, ces Universités sont exposées à un danger très grand : l'*afflux excessif des étudiants*. C'est, du reste, un péril qui n'est pas réservé à l'Amérique. Voici ce qu'en dit M. Maas :

« En dépit de toutes les améliorations, les collèges et universités américains sont, comme partout, encombrés. La situation est particulièrement délicate dans les Etats qui se sont donné pour tâche de pourvoir largement aux besoins de la formation universitaire de leur jeunesse. Car si, pendant longtemps, la fréquentation des établissements d'enseignement supérieur a été considérée comme un privilège réservé à une élite peu nombreuse, les choses aujourd'hui ont changé. Sans doute, le danger pouvant résulter de la substitution de la quantité à la qualité n'a pas échappé aux responsables et un certain nombre d'éducateurs influents aux Etats-Unis ont pensé que *la nouvelle situation était de nature à faire perdre à l'enseignement universitaire presque toute sa valeur.* »

C'est moi qui souligne, et l'on voit que le risque est grave ! Pour faciliter l'accès des universités aux jeunes gens dépourvus de ressources, le Gouvernement fédéral a promulgué le *G. I. Bill of Rights*, qui était une sorte de Déclaration des Droits du soldat américain démobilisé. Tous les étudiants dépourvus de moyens financiers suffisants reçoivent de l'Etat une allocation de vie convenable et le moyen de payer leur entrée à l'université de leur choix. On n'est pas surpris, par suite, d'apprendre que l'effectif total des étudiants et étudiantes qui était en 1939 de 1.200.000 passa aussitôt après la guerre à 2.300.000. La plupart des établissements furent hors d'état de faire face à cette invasion pacifique ; il fallut emplir les salles de classe, multiplier le nombre des cours, faire fonctionner l'enseignement de 12 à 14 heures par jour ! Plus difficile encore fut le problème du logement. Les étudiants sont en principe installés sur leur propre terrain, appelé « *campus* », et qui est un collège constitué en communauté autonome. Le problème se compliqua du fait que beaucoup de G. I. s'étaient mariés et voulaient amener femme et enfants à l'université. L'aspect des centres d'éducation, naguère « dignes et silencieux », en a été profondément affecté. Ils « devinrent bourdonnants comme des ruches » et offrirent une physionomie qui aurait été « inimaginable avant-guerre ».

Cependant la majorité de ces étudiants, ayant fait la guerre, étaient des hommes mûris avant l'âge, qui prenaient leurs études très au sérieux, et les résultats obtenus furent, dans l'ensemble, supérieurs à ce que l'on enregistrait avant la guerre. Actuellement la catégorie des étudiants « anciens soldats » est en voie de disparition, mais l'afflux des étudiants n'a pas pour autant diminué. On s'est aperçu que la quantité ne s'accompagne pas fatalement d'une baisse de la qualité. Les établissements américains ont donc lancé un vaste programme de constructions et d'agrandissements. On estime à 1.250 millions de dollars — environ 437 milliards de fr. — la somme dépensée en 1946-1947. Depuis lors, ce montant n'a cessé de s'accroître. On calculait qu'il y aurait, en 1960, environ 4.800.000 étudiants, avec un milliard de dollars pour les bourses seules.

Le principe de l'enseignement supérieur, aux Etats-Unis, est la liberté totale des programmes, dans chaque université. Mais les Américains tendent à « rationaliser » l'enseignement, comme tout le reste de la production. Ils veulent donc : 1° des méthodes accélérées et modernes, permettant d'instruire le plus de monde possible, *dans le plus court délai*. On emprunta sans scrupule plusieurs de ces méthodes à l'armée, qui avait dû faire vite, pour ses recrues, lors du conflit mondial ; 2° il faut en outre un programme en harmonie avec une société « vivant dans la période la plus scientifique et la plus spécialisée du monde ». Cela revenait à se demander combien de temps il fallait consacrer aux études classiques et combien aux exigences du temps actuel. On s'est arrêté à une combinaison qui peut se résumer ainsi : durée normale de l'enseignement des sciences et des arts du premier degré, quatre ans. Les deux premières années, à l'université, sont l'équivalent de nos deux dernières années de lycée et sont consacrées à la culture générale ; les deux années suivantes sont orientées vers les matières utiles à la profession future de l'étudiant qui devra, cependant, achever sa formation par un séjour dans une école spécialisée.

Les Etats-Unis n'ont pas derrière eux, comme nos pays d'Europe, un long passé d'expérience d'instruction et d'éducation. Les éducateurs, là-bas, ne regardent pas tant le passé et les conditions générales de la formation « humaine », que l'avenir et l'avenir en pays démocratique et industrialisé, comme l'est l'Amérique. Ils font une grande place au « sens des responsabilités ». Les universités étant organisées en collectivités, entre étudiants, ceux-ci commencent sans retard à contracter l'habitude bienfaisante de se conduire par eux-mêmes. Ils « s'instruisent, nous dit-on, des droits et des devoirs que chacun assume dans une société démocratique dont la force est celle de ses citoyens. »

Depuis la guerre surtout, il se fait un échange continuel d'étudiants entre universités d'Europe et des Etats-Unis. Par là, se produit, sans arrêt, une confrontation des méthodes et des niveaux de culture, pour le plus grand profit, semble-t-il, des uns et des autres.

X

Echanges de vues et emprunts de méthodes peuvent être le fruit des contacts entre pays différents Il peut y avoir profit à considérer même les méthodes de ses ennemis : *Fas est et ab hoste doceri*. Nous avons dit, un jour, que le communisme nous a emprunté le principe des séminaires et qu'il en a fondé en Italie. C'est également en Italie que les catholiques sont en voie de créer des « *cellules de propagation de la foi* », évidemment calquées sur les cellules communistes. Parcourons la revue italienne *L'Union des Coopérateurs de l'apostolat des Editions*, organe des deux Congrégations placées sous le patronage de St-Paul, dont nous avons parlé dans notre Causerie du 1er juin 1950.

« Les cellules de propagation de la foi, dit cette revue (n° de mars-avril 1950), sont établies pour faire face aux cellules de l'athéisme et faire naître dans les consciences une foi vive, concrète et opérante. »

Elles sont créées dans tous les milieux du travail, tant à la campagne que dans les centres ou-

vriers. Elles commencent à faire leurs preuves. On les distingue des cercles d'études et autres œuvres d'action catholique, en ce qu'elles ne comptent pas, en principe, sur la présence du prêtre, en leurs réunions, qui se font ainsi librement, à la fois en plusieurs points d'une paroisse. Un professeur de l'Université catholique du Sacré-Cœur de Milan, le P. Rinaldi les apprécie en ces termes :

« C'est l'une des idées les plus dynamiques, parmi tant d'autres que j'ai entendues exposer. Il convient de lui donner la plus vaste diffusion. »

Les premières expériences furent faites sur des navires pétroliers en cours de navigation. L'Aumônier de l'Apostolat de la mer put constater, après essai : « La tentative est pleine de promesses ». Il s'efforça donc de les étendre à tous les navires. La chose se réduit aux procédés les plus simples : il s'agit de découvrir un marin mieux préparé que les autres et qui réunira ses camarades, pour lire avec eux une page d'Evangile, sur laquelle, ensuite, ils feront des échanges de sentiments et de pensées. Le président a pour consigne de ramener les explications de l'Evangile à une sorte de révision du Catéchisme.

De la marine, cette institution fut proposée à divers curés ; ils l'accueillirent avec grande faveur. Nous savons que le plus grand mal de notre temps est l'*ignorance religieuse ;* alors que nos adversaires prétendent que la religion ne survit que *grâce à l'ignorance* de ses adhérents. Nous proclamons au contraire, et très hautement, que c'est l'*ignorance* de trop de baptisés qui est le danger majeur à conjurer à tout prix, pour maintenir la foi. Plus un chrétien est instruit de sa foi, plus il devient imperméable aux suggestions grossières d'un absurde matérialisme. Donc rien de mieux à faire que de créer des « cellules » dans lesquelles l'Evangile sera lu et commenté en commun, et où, à propos de cette lecture, le catéchisme sera rappelé et approfondi. De là l'extrême utilité de ces « journées de l'Evangile » qui ont abouti, en Italie, nous l'avons dit, à la diffusion de deux millions d'exemplaires des Evangiles, depuis un an, et qui commencent à se faire, en diverses paroisses de la région lyonnaise, avec plein succès [4]. Mais cet effort ne peut obtenir les fruits espérés qu'à une condition essentielle, c'est que l'exemplaire des Evangiles introduit dans un foyer n'y reste pas enfoui dans la poussière ou endormi sur les rayons d'une bibliothèque, mais qu'il en soit fait usage. Et c'est à cela que tend la création des « cellules de propagation de la foi », dont nous parlons ici.

Comment les créer ? Voici la réponse de la revue :

« Les cellules en question surgissent de la façon la plus simple et la plus naturelle. Un curé, un vicaire, instruisent d'abord un petit groupe de personnes : cinq, six, huit, dix, selon les cas et les possibilités, tout comme on instruit, en pays de mission, des catéchistes, sur l'Evangile et le catéchisme qui en découle. L'essentiel est que les personnes ainsi formées : hommes, femmes, jeunes gens, enfants même, aient du courage, pour rompre la glace autour d'elles. Une fois la glace rompue, tout se déroule facilement. »

Il s'agit principalement de réunions à faire, en famille, à l'occasion des soirées d'hiver notamment, en dehors des grands travaux. Chaque personne préalablement formée, réunira autour d'elle un petit groupe de parents, amis, voisins. On lira en commun une page d'Evangile ; on discutera sur la page lue. Le président du groupe devra répondre aux questions posées, et ramènera toujours aux conclusions catéchistiques. Si une difficulté apparaît, si une question demeure sans réponse, on recourra au curé ou au vicaire de la paroisse. Dans les paroisses de campagne, il peut y avoir des réunions dans tous les hameaux. Cela est encore plus important dans les paroisses non-résidentielles, en France, où souvent tel curé est chargé de deux, trois, quatre paroisses et plus !

C'est surtout dans les paroisses où il ne peut aller très souvent, qu'il serait important de mettre en marche les « cellules de la propagation de la foi ». Nous pourrions citer une belle paroisse de Corse, où les parents des premiers communiants ont offert à leurs enfants, pour ce grand jour, un exemplaire des Evangiles. L'Evangile une fois entré dans la maison doit y être étudié, médité, lu et relu. L'essentiel est de « démarrer ». On sera peu nombreux parfois au début : deux ou trois, pour commencer ; peu à peu, les adhésions surviendront. Le mouvement se répandra. Aux « cellules communistes » répondront ainsi des « cellules catholiques ». Ceux qui ont essayé de cette méthode en disent le plus grand bien. Et le procédé soumis à l'approbation de la S. C. du Concile, a reçu l'encouragement que voici :

« Cette Congrégation a pris connaissance, avec une vive satisfaction, du Saint-Evangile accompagné de notes catéchistiques... Le volume est assurément un secours précieux pour la formation chrétienne des fidèles... Nous souhaitons qu'il aie la plus grande diffusion au bénéfice des âmes et pour une connaissance plus profonde des vérités de la Foi. »

Nous aurons sans doute à revenir sur ce sujet, qui nous paraît de toute première importance. C'est l'Evangile qui sauvera l'humanité, mais à la condition d'être répandu puissamment dans toutes les couches de notre société à demi-paganisée, d'y être compris et d'y être vécu.

XI

C'est toujours avec joie que nous donnons ici quelques renseignements sur le déroulement de l'Année Sainte. La *Civilta cattolica* (bi-mensuelle), n'omet jamais de décrire les cérémonies les plus importantes qui en jalonnent la durée. S'il deviendrait facilement monotone de signaler les audiences pontificales ou les canonisations, même l'une des plus touchantes, pour nous Français, celle, au jour de la Pentecôte, de sainte Jeanne de France, nous voudrions signaler, pour les innombrables pèlerins, un bon moyen de vivifier et d'approfondir les précieux souvenir de leur voyage à Rome [5]. C'est pour eux que le Dr Denys Gorce a écrit, dans *La Pensée catholique*, ou Cahiers de Synthèse

[4] Pour tous renseignements, indications, affiches, tracts préparatoires, exemplaires à bon marché des Evangiles, s'adresser aux *Filles de St-Paul*, 81, rue Pierre-Voyant, Villeurbanne (Rhône).

[5] Les journaux nous ont appris qu'au 15 juin, la Commission pontificale de l'Année Sainte avait délivré 600.000 visas, et qu'on estimait à 500.000 ceux qui n'ont pas passé par cette Commission, soit en tout 1.100.000 pèlerins en 170 jours, soit près de 6.500 en moyenne par jour.

(n° 14, juin 1950, aux Editions du Cèdre) un bel article intitulé : *Dans la Lumière de Rome*.

A son retour de Rome, il voulut compléter ses impressions et ses réflexions personnelles, par la lecture des « classiques » des voyages à Rome. Ces classiques, il les nomme, il leur emprunte les passages les plus éclatants et les plus évocateurs. Il constitue ainsi une sorte d'Anthologie des admirateurs de Rome. S'adressant, tout d'abord, à Chateaubriand, il a voulu relire son ouvrage peu connu, le *Voyage en Italie*, de 1803-1804.

« Non seulement, dit-il, j'ai retrouvé, en le parcourant de nouveau, ma première ferveur d'impression, mais l'optique géante de René en face des splendeurs de la Ville éternelle m'a littéralement fasciné. »

De Chateaubriand, il passe au *Parfum de Rome*, de Louis Veuillot, paru en 1861.

« Etonnamment vivant, estime-t-il, est resté ce livre écrit, tout autant qu'avec de l'encre qui, tôt ou tard, vient plus ou moins à pâlir, avec cette encre indélébile découlant d'une foi vibrante, enthousiaste, impatiente de se communiquer. »

Après Veuillot, notre auteur a recours à Gerbet, pour son *Esquisse de Rome chrétienne*, parue de 1844 à 1850. Gerbet, forcé par sa santé de se rendre dans le Midi, n'avait pas séjourné à Rome moins de dix ans, de 1839 à 1849.

Enfin, le Dr Gorce a trop de familiarité avec les écrits de Newman, une de ses grandes admirations, pour ne pas lui emprunter quelques-uns au moins de ses souvenirs romains.

Après avoir ainsi énuméré ses auteurs, l'écrivain leur demande leurs impressions sur les lieux les plus illustres de la Ville éternelle, sur St-Pierre, sur le Colisée, sur l'audience papale, sur la ville de Rome elle-même, son site, son passé, son état actuel, sur les Catacombes, etc. Il s'arrête avec complaisance aux descriptions et appréciations de Louis Veuillot, dont il recueille en particulier des détails concernant *l'Univers* et ses luttes mémorables, au sein de l'Eglise de France. Le cas le plus complexe est cependant sans contredit celui de Newman. Nous avons de lui des lettres écrites avant sa conversion, alors qu'il reste tout imprégné de ses préjugés contre l'Eglise catholique et la papauté. Il est alors professeur à Oxford, et, à ce titre, tout pénétré des antiquités chrétiennes ; Rome est donc, pour lui, comme pour nous, une ville sainte, mais un peu comme Jérusalem sous la domination turque ou israélienne. Il ne cesse de dire, dès le premier contact de la cité, que c'est « un endroit extraordinaire... l'endroit le plus extraordinaire qui soit au monde ». Un peu plus tard, il confirme sa première impression : « Rome, dit-il, me paraît chaque jour plus extraordinaire ». Il ne voit rien qui en approche, pas même son cher Oxford, dont il est si épris !

« Que puis-je vous dire de Rome, écrit-il le 4 mars 1833, sinon qu'elle est la première des cités et que tout ce que j'ai jamais pu voir, le cher Oxford compris, n'est que poussière comparé à sa majesté et à sa gloire ? »

Et le lendemain : « C'est la première ville qu'il m'a été possible d'admirer. Elle a, comme la verge d'Aaron, concentré sur elle toute l'admiration qui, pour ce qui est des autres, est souvent répartie entre Naples, La Valette et autres lieux. »

Plus il réfléchit, plus il médite sur tout ce qu'il voit, plus son étonnement augmente :

« Il est étrange, écrit-il, le 9 mars, de se trouver dans la cité des apôtres et parmi les tombes des martyrs et des saints. »

Il n'arrive pas, comme il l'avoue en employant son mot favori, à « réaliser » une telle joie, tant elle est débordante et exquise ! Cependant, il a horreur de penser que cette cité est aux mains du pape ! Il en reviendra, nous le savons. Il fera pour cela un chemin immense. Nous pouvons mesurer les distances parcourues, en reproduisant ce passage du futur prêtre et cardinal romain :

« La première pensée que l'on éprouve en ce lieu, dit-il, le 9 mars, c'est son caractère tragique... — l'intraduisible mot anglais *awful* — ; l'on y voit le grand ennemi de Dieu, la quatrième monarchie, la Bête redoutable et terrible. L'on n'a pas besoin de Tour de Babel. L'immense étendue des ruines, la destination qui, en leur gloire, fut la leur ; l'arène où souffrit Ignace ; le candélabre juif sur l'arc de Titus ; les colonnes avec leurs orgueilleuses constructions païennes encore visibles, tout cela est une flétrissure pour ce lieu comme étant le vil instrument de la colère de Dieu et de la malice de Satan. »

On comprend sans peine que dans ces lignes Newman songe à l'empire romain païen, dont nul pèlerin de Rome ne peut ignorer les vestiges grandioses, mais en qui il voit, avec raison, lui, Newman, « le grand ennemi de Dieu », « la Bête redoutable et terrible ». Et voici qu'il passe maintenant de la Rome païenne et exsécrable, à la Rome pontificale, et cela est encore pour lui, un spectacle à jamais déplorable. Ecoutons-le :

« Considère-t-on Rome du point de vue religieux ? Ici des sentiments divers vous assiègent. Vous êtes au lieu de la sépulture des apôtres et des saints. Vous avez autour de vous les bâtiments et les paysages qu'ils contemplèrent, et vous êtes dans la ville à laquelle l'Angleterre doit le bienfait de l'Evangile, mais l'on y remarque aussi les superstititions, ou plutôt, ce qui est pire, l'adoption officielle de celles-ci comme partie intégrante du christianisme. Vous avez encore, il est vrai, de belles et somptueuses églises, mais, d'un autre côté vous savez que les plus fameuses furent bâties en grande partie avec la vente des Indulgences. Ceci réellement est un endroit cruel ! Il y a à voir et à penser chaque jour. C'est une mine de toutes sortes de choses excellentes... »

Il se passe pourtant en lui une chose extraordinaire. Il déteste, dit-il à sa mère, le « système romain ». Il l'a tellement détesté toujours, jusque-là, qu'il ne peut le détester davantage en le voyant. Malgré cela, il voudrait vivre à Rome. Il sait bien que ses devoirs d'état l'attachent ailleurs. Mais l'attraction de Rome est d'une puissance rare. Qu'on en juge :

« Rome, dit-il, est une des plus délicieuses résidences qu'on puisse imaginer. L'air y est peut-être trop doux pour me convenir à la longue, sinon je ne puis concevoir de refuge plus désirable, au cas où, en Angleterre, se lèveraient de mauvais jours. Au surplus, je ne puis me dépendre de l'idée que la Rome chrétienne est, je ne sais pourquoi, sous une ombre spéciale, comme l'était autrefois certainement la Rome païenne, quoique rien ne me le confirme. Non pas que l'on puisse tolérer un instant la désastreuse manière dont la vérité y est pervertie et sanctionnée comme telle, mais je ne vois pas assez ma voie pour dire qu'il y a quelque chose de particulier à la condition de Rome. »

Il veut suggérer qu'une Providence spéciale veillait selon toute vraisemblance sur la Rome païenne et encore sur la Rome des papes. Mais il n'en est pas sûr. Ses appréciations sur le clergé romain sont à retenir :

« Le clergé, quoique endormi, dit-il, est un corps, dit-on, respectable. Il paraît l'être, les chanoines exceptés, qui rient et parlent durant l'office. Il en est bien autrement à Naples, qui est un endroit pitoyable... »

Et une autre fois :

« J'aime tout à fait les petits moines, les séminaristes de Rome ; ils paraissent innocents et charmants, les pauvres enfants... »

Il ne savait pas, le cher Newman, que déjà était en marche l'évolution qui allait le conduire, 12 ans plus tard, au giron de l'Eglise romaine !

L. Cristiani.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Auguste RIVET. — **Traité du culte catholique et des lois civiles d'ordre religieux.** T. II, **Législation et jurisprudence au 1er juin 1950.** — In-16 de 370 p., 200 fr. (frco, 230 fr.). — Aux bureaux de l' « Ami du Clergé », Langres, 1950.

L'*Ami* a déjà eu l'occasion de dire tout le bien qu'il pensait du t. Ier de l'ouvrage de M. Rivet (Spes, 1947), consacré à l'*histoire* de la législation cultuelle en France ; un second volume était annoncé, destiné à devenir le vade-mecum du clergé, puisqu'il devait présenter l'*état actuel* de la législation et de la jurisprudence françaises en matière de culte catholique.

L'illustre bâtonnier — qui cumule les titres de doyen honoraire de la Faculté catholique de droit et de doyen d'âge du barreau lyonnais — a tenu magnifiquement sa promesse. Après avoir servi l'Eglise de France en des heures douloureuses, par ses sages conseils et ses prudentes consultations, il continue à rendre service à tous ceux qui, à un titre quelconque, sont responsables des biens ecclésiastiques en regard de la loi civile. Les possibilités qu'offre la législation française pour recueillir et posséder ces biens sont assez limitées. Outre les Associations diocésaines, officiellement reconnues, et dont les capacités, la constitution et l'administration sont amplement analysées (p. 217-268), M. A. Rivet expose les moyens et décrit les organismes auxquels il peut être fait appel pour constituer et posséder un patrimoine cultuel ou religieux (propriété individuelle, associations conformes à la loi de 1901, fondations, syndicats, mutualité, sociétés civiles). Sur ce point, les lecteurs sont assurés de trouver une documentation parfaitement à jour, puisque l'auteur y signale, à sa place, la constitution de la Mutuelle nationale St-Martin (13 diocèses, nous dit-on, n'en font pas partie), dont les statuts ont été approuvés par le Ministre du Travail le 19 mai 1950.

Ce n'est pas tout. Les curés, administrateurs et autres responsables de biens d'Eglise, trouveront dans ce volume une riche documentation concernant les édifices cultuels et leur mobilier (affectation, entretien, réparation, aliénation). Ils seront fixés sur leurs droits en cas de litige concernant les cloches, bancs et chaises, brancards et corbillards, etc... Ils connaîtront les avantages — et aussi les servitudes — qui leur sont imposées par le fait du « classement » d'un édifice ou d'un objet cultuel. Les questions les plus diverses concernant : l'assurance-incendie, les baux des presbytères, les indemnités de gardiennage des églises ou des cimetières, l'affichage à l'intérieur des édifices et sur les murs extérieurs, la liberté et la police du culte, etc... trouvent une solution dans ces pages où le droit est mis en rapport avec les faits. Rien de ce qui intéresse la vie et les droits des personnes, aussi bien que les charges qui incombent à leurs administrateurs, n'a été laissé dans l'ombre. Seules les questions concernant les Congrégations religieuses ont été — en raison de leur importance et de leur abondance — renvoyées à un traité spécial (cf. *Ami*, 1950, p. 367).

Tous les prêtres de France mêlés de près ou de loin aux affaires temporelles de l'Eglise voudront posséder cet ouvrage, qui est une véritable « somme » de droit public civilo-ecclésiastique. Les lecteurs de l'*Ami*, dont plusieurs regrettent l'amenuisement de la rubrique « Jurisprudence », trouveront dans ces pages la réponse anticipée à beaucoup de leurs préoccupations ou consultations.

A. B.

B.-B. HEIM. — **Coutumes et droit héraldiques de l'Eglise.** — In-8 de 200 p., ill. et 19 h. t. en couleurs. — Paris, Beauchesne, 1949.

Canonistes et héraldistes sauront gré à Mgr le Secrétaire de la Nonciature de Paris, membre de la Société française d'héraldique et de sigillographie, de nous donner l'adaptation française de sa thèse de doctorat en droit canonique soutenue devant l'Université Grégorienne et publiée en allemand sous le titre *Wappenbrauch und Wappenrecht in der Kirche*, dans son Helvétie natale.

Cet ouvrage comble une lacune : nous ne possédions pas, en effet, de traité canonique du blason. Sans doute la quasi-totalité des manuels d'héraldique donnaient-ils un chapitre d'héraldique ecclésiastique, mais la plupart n'avaient de valeur sur ce point que par les reproductions d'armoiries qu'ils contenaient et non par le texte.

Avec raison, Mgr H. a placé dans son titre la mention des coutumes avant celle du droit écrit. Le canoniste a l'occasion de faire à ce propos d'intéressantes remarques sur la force considérable de l'usage, même *contra legem* : il assiste à la reconnaissance officielle par l'autorité de coutumes qui, à l'origine, sont purement et simplement des abus et manquent donc sans conteste de la *rationabilitas* requise pour la prescription de tout usage coutumier : ainsi en est-il de l'usurpation de la croix par les évêques, alors que cet insigne, après avoir été patriarcal, est toujours exclusivement archiépiscopal : néanmoins la croix orne pacifiquement les blasons épiscopaux, au vu et au su du Saint-Siège, belle application du canon 63, § 2 !

Les liturgistes auront peut-être quelque difficulté à admettre, même en tenant compte de l'ancienneté de l'usage, l'octroi du chapeau aux armoiries de tous les prêtres. Le chapeau héraldique est le chapeau prélatice et l'on a quelques répugnance à le voir timbrer l'écu d'un non-prélat. On pourrait aussi discuter sur la couleur entièrement verte du chapeau héraldique épiscopal ; sans doute l'usage est à peu près général (par imitation, sans doute, du *galero* cardinalice entièrement rouge), mais le Cérémonial ne connaît, pour les noncardinaux, que des chapeaux *noirs* dont la doublure et les cordelières changent de couleur selon l'espèce de prélature. On aurait aimé, à cette occasion, quelques détails sur la crédence héraldique des cardinaux, princes romains et hauts prélats, laquelle, on le sait, est située dans la première antichambre et porte une grande représentation en couleurs des armoiries du maître de maison.

On accordera grand intérêt à ce que l'A. dit de l'utilisation des armoiries dans les sceaux ecclésiastiques. Pour un bon nombre d'héraldistes laïcs, c'est

une révélation de voir l'utilisation si grande des sceaux par l'Eglise. Et encore, p. 35, l'A. aurait pu préciser que pour le procès dit « de l'Ordinaire » des causes de béatification, le notaire a son propre sceau (et non celui de la Curie).

Très pertinents, et fort utiles, sont les conseils donnés à ceux qui doivent prendre des armoiries.

La préface élogieuse du regretté Galbreath et les savoureux dessins de l'auteur (dont certains rappellent parfois la manière d'Otto Hupp) ajoutent encore au prix de cet ouvrage. Puisque l'on enregistre de nos jours une véritable renaissance de l'héraldique, dans le domaine pratique (il n'est que de penser aux timbres-poste donnant toute la série des blasons de nos provinces) comme dans celui de la recherche scientifique et de la haute vulgarisation (nous avons en vue par ex. les récentes publications de Galbreath, de R. Mathieu, de G. d'Haucourt et G. Durivault, et l'exposition « L'art et la vie au moyen âge à travers les blasons et les sceaux », de l'hôtel Soubise, à Paris), on est heureux de signaler aux amateurs de cette science et de cet art, de même qu'à tous ceux qui, dans les Curies diocrésaines ou religieuses, ont à appliquer et à faire appliquer les lois de l'Eglise, ce précieux volume, auquel l'éditeur a donné une présentation digne du contenu. Tout récemment l'ouvrage a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et l'A. a été élu membre de l'Académie des Sciences de Madrid.

Mgr E. PIROLLEY. — **L'Hostie sauvée des flammes.** — In-8 de 208 p. — Paris, Alsatia, 1950.

C'est l'histoire du miracle de Faverney (Hte-Saône) et des hosties miraculeuses, que retrace cet ouvrage de l'ancien supérieur du Séminaire de Faverney. C'était en 1608, époque où la lutte était ardente, en Franche-Comté, entre huguenots et catholiques. Dans l'église annexe au monastère bénédictin (devenu le séminaire actuel), le Saint Sacrement était exposé pour les fêtes de la Pentecôte. Pendant la nuit du 25 au 26 mai, un incendie détruisit le reposoir. L'ostensoir, contenant deux grandes hosties, demeura à la place qu'il occupait, sans aucun support. Le miracle se poursuivit, aux yeux d'une foule où il y eut des hugenots, jusqu'au mardi 27 à 10 h. ; au moment où un prêtre célébrant à un autel voisin reposait l'hostie qu'il avait élevée après la consécration, l'ostensoir miraculeux, au vu de toute la foule, glissait doucement d'un mouvement parallèle et venait se poser sur un corporal préparé d'avance.

Mgr P. raconte en détail ces faits ; il donne en appendice les pièces justificatives, puisées surtout à l'enquête canonique commencée dès le 29 mai 1608 par ordre de l'archevêque de Besançon. Il rappelle comment une des deux hosties fut transportée à Dôle, comment toutes deux furent profanées à la Révolution, celle de Dôle détruite, tandis que celle de Faverney était restituée à l'église où elle subsiste toujours.

Cet ouvrage répond aux exigences de la critique ; il est accessible à tous, clair et convainquant. Il mérite d'être propagé à la gloire de Jésus-Eucharistie.

Joseph DAOUST. — **Les Débuts bénédictins de J. K. Huysmans.** Documents inédits recueillis avec le concours de dom J. Laporte et de dom J. Mazé, moines de Saint-Wandrille. — In-8 de 187 p. ; 400 fr. — Editions de Fontenelle, abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure), 1950.

Converti chez les trappistes d'Igny en 1891, Huysmans s'aperçut bien vite que l'esprit cistercien ne correspondait pas aux aspirations de son âme d'artiste : en 1894 eurent lieu ses premiers contacts avec les bénédictins auprès de qui il viendra vivre, à Ligugé, en 1899.

Or c'est sur cette période, jusqu'ici peu étudiée, de la vie du romancier que M. Daoust veut apporter quelque lumière, préludant ainsi à un ouvrage plus important qu'il médite sur « Huysmans et les Bénédictins ». Dans les p. 1-50, il expose les premières entrevues avec dom Besse, les deux séjours enchanteurs à Saint-Wandrille (juillet et septembre 1894), les rêves ébauchés et les déceptions ; il termine cette première partie en présentant les correspondants à qui Huysmans adressa les lettres inédites qui constituent la seconde partie, la plus importante, de l'ouvrage.

Elles sont au nombre de 47 (27 à dom Besse, 15 à dom Micheau, 2 à dom Guerry, 2 à dom Pothier et 1 à dom Chamard) datées, la première du 11 juillet 1894 et la dernière du 16 septembre 1906, précédées chacune d'une introduction. Les nombreux renseignements historiques et psychologiques qu'elles contiennent, aideront à mieux comprendre *L'Oblat* et *La Cathédrale*.

J. MADAULE. — **Graham Greene.** — In-8 de 390 p. — Paris, Editions du Temps Présent, 1949.

M. Madaule nous offre une étude synthétique et critique de l'œuvre du grand romancier catholique anglais.

Au ch. I, il présente l'Angleterre telle qu'elle apparaît dans cette œuvre ; un pays où règne un esprit traditionaliste, conformiste et artificiel puisé dans les écoles ; les collèges tiennent une grande place dans les romans de Greene ; et, comme dans les écoles on apprend la dissimulation, c'est aussi le pays de l'hypocrisie et de la fausseté.

Le ch. II, le plus important (176 p.), est consacré aux « hommes traqués », c'est-à-dire à ces personnages, dont on trouve au moins un exemplaire dans chaque roman de Greene, sur qui pèse une fatalité tragique et implacable. Ces hors-la-loi, poussés par la peur d'eux-mêmes, de leurs semblables ou encore de Dieu, errent dans un monde auquel ils ne peuvent s'adapter et d'où ils s'évadent souvent par le suicide.

Puis, au moins dans les dernières œuvres parues, se manifeste un élément nouveau que Madaule appelle « le point de tendresse » ; c'est une bonté de cœur, une pitié pour ceux qui souffrent, qui devient la source de tortures pour ceux qui la possèdent.

Les femmes des romans de Greene ont, elles aussi, leur chapitre ; elles jouent dans les événements un rôle important et délicat que le critique met en relief en étudiant quelques-unes d'entre elles.

Un chapitre sur l'art de Graham Greene termine le livre : art nuancé, pas toujours facile à saisir, qui tient du cinéma dont Greene s'occupa quelque temps, du roman policier et du symbolisme.

Ce livre est précieux parce qu'il aidera à découvrir dans les livres de Greene ce qu'on aurait pu ne pas remarquer tout d'abord ; mais cette analyse détaillée, appuyée sur de nombreuses citations, rappellera aussi que les romans de cet écrivain anglais ne sont faits que pour des lecteurs bien avertis.

J.-K. CHESTERTON. — **L'homme à la clef d'or.** (Autobiography) trad. de l'anglais par Maurice Beerblock. — In-8 de 532 p. — Desclée de Br., 1948.

Le titre un peu mystérieux a été inspiré par le premier spectacle dont le souvenir demeure gravé dans la mémoire de l'auteur : un théâtre minuscule construit par son père pour amuser ses enfants représentait un jeune homme « d'environ six pouces de haut », en carton, qui s'élançait sur un pont, armé d'une clef « démesurément grande, d'un métal jaune et brillant », pour délivrer une femme « adorable » se montrant à la fenêtre d'une tour où l'avait enfermée un méchant roi barbu.